

### Parti Libéral-Radical Ville de Payerne

#### Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2011

#### Hôtel La Suite Payerne 20h00

Présidée par Christian Gauthier

---

L'assemblée est ouverte à 20h05

Salutations d'usage du président Christian Gauthier.

Présences : 40 membres : Voir liste ci-jointe

Excusés : plusieurs membres ont eu l'amabilité de s'excuser :

Invités : Cornamusaz Philippe, Haenni Frédéric députés, Nicod Bernard candidat au Conseil National, Demierre Serge président PLR de l'arrondissement Broye-Vully  
Conchin Colette, Diserens Francis, Diserens Yves, Fellay Pascal, Fragnière Marianne, Gavillet Sarah, Guisolan Jean-Jacques, Hostettler Sylvain, Huguelet Roland, Lanni Valério, Leuthold François, Losey Robert, Maillard Stéphanne, Maurer Richard, Ney Sylvie, Piguet Jacques-Olivier, Rapin Jean-Jacques, Savary Daniel,

L'assemblée a été convoquée par voie de presse et par courrier aux membres cotisants

#### Ordre du jour :

1. Liste des présences
2. Rapport du Président
3. Comptes 2010 et vérification des comptes
4. Nomination du président et du vice-président
5. Nomination du comité
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Cotisations 2012
8. Budget 2011
9. Divers

L'ordre du jour est mis en discussion. Aucune remarque ni modification ne sont formulées. Il est accepté à l'unanimité

#### 1. Liste des présences :

40 membres du PLR sont présents et 18 se sont excusés.

#### 2. Rapport du président :

« C'est ensemble que nous avons réussi. »

C'est ainsi que Christian débute le premier et dernier rapport annuel en tant que président de la toute jeune section du PLR Ville de Payerne. Les élections communales 2011 ont confirmé le bon choix de fusionner les 2 partis libéraux et radicaux le 24 janvier 2010. Ces 16 mois de préparation intense aux élections communales se sont passés dans le calme et sérénité, avec toujours un petit moment de suspense à la découverte des tendances et des résultats.

Les facteurs de succès étaient :

- Beaucoup d'écoute
- Bonne communication
- Un travail d'équipe
- Un bon casting
- Une planification
- Une maîtrise des moyens financiers et de l'échéancier.
- Des objectifs communs, tout le monde regardait dans la même direction

Avec toujours une vision sur les prochaines échéances, nous avons :

- Dit ce que nous voulions faire
- Fait ce que l'on a dit
- Contrôlé si nous avons fait ce que l'on a dit
- Et enfin, corriger les écarts et recommencé.

Nous avons saisi une opportunité, après le premier tour, en présentant Jacques Henchoz qui, grâce à son élection, le PLR a échappé à une élection à la syndication pas gagnée d'avance entre Christelle et un candidat socialiste.

Nos succès, il y en a trois :

- Le 1<sup>er</sup> est électoral, nos 3 objectifs ont été atteints, Christian félicite Christelle Luisier Brodard pour sa brillante élection au poste de Syndic. Il lui souhaite plein succès dans son nouveau rôle de chef de file de notre ville. Il lui certifie qu'elle pourra compter sur une majorité confortable à la Municipalité et une majorité au Conseil communal.
- Le 2<sup>e</sup> succès est le nombre de membres. Suite à la création du PLR, il y a eu une augmentation de 18 % du nombre de membres, et le nombre des membres du club des 200 a plus que doublé.
- Le 3<sup>e</sup> succès est financier. La pérennité financière est assurée pour la prochaine législature.

Christian aborde dans son rapport la gestion du changement.

Au mois d'octobre, le Conseil d'Etat décide de mettre au concours le poste de préfet du district Broye-Vully. Pour éviter une nomination qui était jouée d'avance et promise de longue date à un candidat UDC hors du district, le comité a encouragé les postulations PLR et finalement 3 candidats payernois ont été retenus sur 19. Il y a eu une excellente collaboration entre les candidats et beaucoup d'interventions ont été nécessaires de la part de votre comité, du comité d'arrondissement et des députés pour acquiescer ce poste.

C'est avec grand plaisir que Christian félicite Olivier Piccard (absent) pour sa nomination au poste de préfet du district Broye-Vully.

Une autre gestion du changement a été :

Le retrait de candidature de François Leuthold.

Christian remercie François pour son engagement au sein de la Municipalité et des dossiers qu'il a eu à traiter, les écoles, les bâtiments, la police, Aéroport, ensuite la Jeunesse. Beaucoup de dossiers complexes, où de fortes attentes étaient perceptibles de la part du Conseil et de la population.

Christian remercie le comité pour l'excellent travail fourni durant ces 16 mois, les candidats qui ont acceptés de se présenter devant les électeurs, les membres qui ont continué à nous suivre et enfin à la population payernoise qui nous a toujours fait confiance et il termine ainsi

« C'est ensemble que nous avons réussi. »

Merci à tous, que vive le PLR Payerne, que vive Payerne.

### **3. Comptes 2010 et vérification des comptes :**

Pierre-André Zeiter présente les comptes 2010. L'exercice boucle avec un excédent de recette de frs. 23'722.41. La fortune à ce jour s'élève à frs. 58'705.81

Nicola Donnadello, vérificateur, demande, après lecture du rapport de vérification, l'approbation des comptes tels que présentés, d'en donner décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs.

Après votation, les comptes sont acceptés et décharge en est donnée aux personnes précitées.

### **4. Nomination du président et du vice-président :**

Christian Gauthier président et Christian Friedli vice-président, renoncent à poursuivre leur mandat.

Selon le sondage effectué auprès des membres du conseil communal, le comité vous propose Cédric Moullet président et Frank Magnenat vice-président.

Aucun autre candidat ne s'étant annoncé, Cédric et Frank sont élus par une salve d'applaudissements.

### **5. Nomination du comité :**

Gilbert Guignard est démissionnaire. Pour le remplacer, le comité propose Richard Ducret.

Selon les statuts, article 11, le comité est formé de 5 à 10 membres élus et des membres de droit.

**Membre de droit :**

Christelle Luisier Brodard, syndic  
Christian Friedli, municipal  
André Jomini, municipal  
Jacques Henchoz, municipal  
Jacqueline Rostan, députée  
Guy Gilland président du conseil communal

**Comité :**

Président : Cédric Moullet  
Vice-président : Frank Magnenat  
Secrétaire : Cosette Gloor  
Caissier : Pierre-André Zeiter  
Membre : Colette Conchin  
Membre : Richard Ducret

Aucune autre proposition n'étant faite, le comité est adopté à l'unanimité tel que présenté par acclamation.

**6. Nomination des vérificateurs des comptes :**

Le comité propose :

Rapporteur : Jean-Jacques Rapin  
Membre : Frédéric Herbez  
Suppléant : Louis Penseyres

La commission de vérification des comptes est acceptée à l'unanimité

**7. Cotisations 2012:**

Pas de changement pour 2012 :

Membres : frs 50.--  
Club des 200 : frs 200.—  
Municipaux : frs 1'000.--

Les cotisations 2012 sont acceptées à l'unanimité

**8. Budget:**

Pierre-André Zeiter présente le budget 2012. Il en ressort un bénéfice de frs. 100.--

Le budget est soumis au vote et est accepté

**9. Divers :**

Aucun membre ne désirant s'exprimer, la parole est donnée aux invités.

Candidats au Conseil National : Jacqueline Rostan et Alain Cornamusaz.

Il en ressort :

qu'il est important d'être représenté à Berne pour défendre la région de la Broye  
qu'il faudra se battre pour récolter des suffrages,  
qu'il y a 4 listes (Libérale, Radicale, Jeunes Libéraux - radicaux et Eco2)  
4 listes mais une seule campagne avec un fil conducteur idem pour tout le monde

Christelle Luisier Brodard, Syndic de Payerne

Soulève que si à Payerne le PLR se porte bien, il n'en est pas de même sur le plan national. Il y a plusieurs nouveaux partis qui se sont formés et si le PLR veut passer le 1er tour des élections fédérales, il faudra absolument faire un effort de communication pour que les gens comprennent l'enjeu et se déplacent aux urnes.

La parole n'étant plus demandée, Christian remercie à nouveau le comité, les conseillers communaux, les membres du parti et la population payernoise pour leur confiance et termine par la phrase par laquelle il a débuté son rapport : "c'est ensemble si nous avons réussi".

Il est 21h05

L'assemblée est levée

La secrétaire

Cosette Gloor  
26.5.2012